

220C3637
FR0010908723-OP010-A03

16 septembre 2020

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

INTEGRAGEN
(Euronext Growth)

Le 15 septembre 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat visant les actions de la société INTEGRAGEN, déposée par ODDO BHF SCA, agissant pour le compte de la société anonyme de droit belge OncoDNA (cf. D&I 220C3611 du 15 septembre 2020).

La note d'information de la société OncoDNA (visa n°20-455 en date du 15 septembre 2020) et la note en réponse de la société INTEGRAGEN (visa n°20-456 en date du 15 septembre 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

Il est par ailleurs rappelé que l'Autorité des marchés financiers a reçu l'autorisation préalable requise par la législation en vigueur (à savoir l'autorisation du ministère de l'économie, requise par l'article L. 151-3 du code monétaire et financier relatif au contrôle des investissements étrangers réalisés en France, obtenue le 1^{er} septembre 2020).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte **du 17 septembre au 21 octobre 2020 inclus.**

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.